

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-074 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 23 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 16 mars 2023 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 11 - Nombre de votants : 69

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2023-068*), Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Laurent BOU (à Lionel MANOS), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Cyril DUQUESNE (à Dominique DALLOZ), Jean-Alex PELLETIER (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Elisabeth LAROCHE), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Pascal PAIN), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Sylviane BOUCHARD (à Jean PEYSSON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés : Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE), Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Agnès OGERET (par Roland BONNARD), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Pascal BONETTI, Joël MATHY, Jean-Luc RAMEL, Régine GIROUD, Frédéric BARDOT, Josiane CANARD, Gaël ALLAIN.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Lionel CHAPPELLAZ.

Objet : Vœu relatif l'amélioration de l'offre de transport ferroviaire en gare de Lyon St Exupéry

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que la gare de Lyon Saint Exupéry connaît des réserves de capacités sous-exploitées en comparaison des difficultés d'engorgement du « Nœud ferroviaire Lyonnais ».

Cette gare pourrait développer une offre que nombre d'habitants de l'Est Lyonnais pourraient mobiliser sans avoir à se rendre dans l'hypercentre métropolitain. Cette offre grande ligne étoffée pourrait éventuellement prétendre à l'accueil de TER, du futur RER en projet, voire de certaines lignes de fret durant la nuit.

Nous sollicitons donc l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et la SNCF pour développer au plus vite une offre de transport améliorée sur cette gare et lui donner ainsi la place qu'elle mérite.

A moment où la Métropole de Lyon, comme les autres métropoles françaises, est engagée dans la mise en place d'une Zone à Faible Emission sur son territoire, le développement de cette gare offrirait une alternative précieuse pour les habitants de nos communes.

Les conseillers communautaires, représentant les 53 communes de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain :

- DEMANDENT à ce que l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et SNCF se saisissent du projet d'amélioration de l'offre de transport ferroviaire grandes lignes et TER.

Ce vœu sera adressé à :

- Madame la Préfète de Région de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Madame la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires de l'Ain et du Rhône
- Monsieur le Président-directeur général de la SNCF

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 29 mars 2023
Publiée le*

03 AVR. 2023

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

